



La balayeuse

passera dans les rues de Mulsanne le 8 février pour le centre-bourg et les 9 et 10 février pour Les Rochères et la ZAC du Cormier.



Collecte sélective

(Poubelle verte)

Tous les emballages, papier, carton, plastique et métal seront collectés tout confondus dans vos poubelles en porte-à-porte les 9 et 23 février.



Horaires de la déchèterie

La déchèterie de Mulsanne est ouverte :

Lundi, mardi et mercredi

de 14 h à 18 h

Jeudi et vendredi

de 9 h à 12 h

Et le samedi

de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Les derniers accès s'effectuent 15 minutes avant l'heure de fermeture.

Informations



Repas des aînés

Le contexte sanitaire dû au virus de la Covid-19 a contraint la municipalité à annuler le repas des aînés.



Nouveau bureau de vote à Mulsanne

À compter de cette année, tous les électeurs Mulsannais devront se rendre au Gymnase Marcel Cerdan pour voter.

C'est la fin de nos 4 bureaux de vote : Mairie, Paul Cézanne, Flora Tristan et Salle Édith Piaf.

Une nouvelle carte électorale sera envoyée à tous les électeurs en mars prochain.

Pour rappel : Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022 et les élections législatives les dimanches 12 et 19 juin 2022.



Élections

Si vous avez déménagé intra-muros, n'oubliez pas de faire le changement d'adresse auprès du service élection de la mairie en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile de votre nouveau domicile.

Si votre carte électorale comporte une erreur d'Etat-civil : un service est mis à votre disposition sur le site « service-public.fr » vous permettant de formuler votre demande de correction en ligne.

Renseignements au 02 43 39 13 39



Portail familles

Le « portail familles » de Mulsanne est accessible 24 h / 24 h et 7 j / 7. Il est destiné à faciliter vos démarches liées à votre vie quotidienne, dans le domaine de l'enfance-jeunesse.

Lien du portail familles : <https://mulsanne.portail-familles.net/>

Pour toute information, contactez le guichet unique au 02 43 39 13 40.

Informations

Présentez-vous à l'accueil de la mairie :

Vous devez vous présenter personnellement à la mairie de votre domicile (le représentant légal peut également venir à votre place).

Venez avec les documents suivants :

- ♦ Votre Carte nationale d'identité ou votre passeport.
- ♦ Le livret de famille de vos parents ou votre acte de naissance.
- ♦ Un justificatif de domicile sur la commune.

Renseignements au 02 43 39 13 39



Calendrier 2022 des visites de quartiers

La reprise des visites de quartiers par l'équipe municipale se fera le samedi 5 mars 2022, rendez-vous devant l'Espace Simone Signoret à 10 h 00.

À noter dès aujourd'hui dans votre agenda toutes les dates pour 2022 :

- ♦ Le samedi 2 avril, rendez-vous au collège.
- ♦ Le jeudi 7 avril, rendez-vous à l'intérieur du circuit.
- ♦ Le jeudi 28 avril, rendez-vous à l'Oiselière et au chemin du Houx.
- ♦ Le samedi 7 mai, rendez-vous à Bellevue-Ouest.
- ♦ Le jeudi 12 mai, rendez-vous rue de La Paumerie et de La Chesnaie.
- ♦ Le samedi 18 juin, rendez-vous à Bellevue-Est.
- ♦ Le samedi 2 juillet, rendez-vous devant l'école Flora Tristan.
- ♦ Le samedi 27 août, rendez-vous devant l'école Paul Cézanne
- ♦ Le samedi 1^{er} octobre, rendez-vous à la place du Belvédère.
- ♦ Le samedi 26 novembre, rendez-vous à la mairie.
- ♦ Le samedi 10 décembre, rendez-vous à la salle des fêtes Édith Piaf.

Les horaires de rencontres seront annoncés sur le flash infos, le site internet (www.mulsanne.fr) et le Facebook de la ville (www.facebook.com/villedemulsanne/).

FLASH INFOS MULSANNE

En cas d'incident, vous pouvez contacter le numéro d'astreinte des élus au 06 78 66 45 97.

FÉV. 2022



Préinscriptions au Multi-accueil

Les préinscriptions au multi-accueil pour septembre 2022 sont ouvertes. Le formulaire est à retirer auprès du Relais Petite Enfance à l'adresse suivante : relais-petite-enfance@mulsanne.fr. La commission d'attribution des places aura lieu début mars.



Préinscriptions scolaires

Afin de disposer des effectifs pour la rentrée scolaire 2022-2023, vous pourrez, du 7 février au 13 mai 2022, venir au guichet unique, à l'Espace Simone Signoret, pour inscrire vos enfants nés en 2019. Il est important d'inscrire vos enfants le plus tôt possible afin de préparer la rentrée 2022 dans les meilleures conditions.

Vous devez vous munir d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et de votre livret de famille.

Renseignements au 02 43 39 13 40.



Les horaires de l'Espace Simone Signoret dès le 30 janvier

Accueil

- ♦ Lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30
- ♦ Samedi : de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

Guichet unique

- ♦ Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 (sur rendez-vous les après-midis)
- ♦ Mercredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30

Jeunesse

- ♦ Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 16 h 30 à 18 h 30
- ♦ Mercredi : 12 h 00 à 18 h 30 (période scolaire)

Bibliothèque

- ♦ Mardi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 00 à 18 h 30
- ♦ Mercredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30
- ♦ Vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 00 à 19 h 00
- ♦ Samedi : de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

Relais Petite Enfance

- ♦ Lundi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30 (sur rendez-vous)

- ♦ Mardi au jeudi : sur rendez-vous

Le RPE sera fermé du 14 février au 18 février 2022 inclus.

Multi-accueil

- ♦ Lundi au vendredi : de 7 h 30 à 18 h 30

Les articles pour le mois de mars 2022 sont à transmettre impérativement avant le 4 février au service communication à tiphaine.bertotti@mulsanne.fr



Tél. : 02 43 39 13 39
Fax : 02 43 39 13 33
contact@mulsanne.fr
www.mulsanne.fr

Événements

* Si les conditions sanitaires le permettent.

Conseil municipal*

À 20 h 00 à la salle d'honneur de la mairie.

Après-midi jeux de société*

De 14 h 00 à 18 h 00 à la salle des fêtes Édith Piaf. Organisé par Générations Mouvement.

Contact : Mme LEBoulleux au 02 43 42 21 44 ou au 06 71 39 47 66

Mme LETOURNEAU au 02 43 42 85 26 ou au 06 52 65 23 55

Bal*

De 14 h 00 à 19 h 00 à la salle des fêtes Édith Piaf. Organisé par Générations Mouvement Mulsanne. Animé par Patrick CARON.

Contact : Mme LEBoulleux au 02 43 42 21 44 ou au 06 71 39 47 66

Mme LETOURNEAU au 02 43 42 85 26 ou au 06 52 65 23 55

Randonnée pédestre*

Petite croq'rando « moins de 9 km » à Château l'Hermitage. Organisée par les Croq'Chemins Mulsannais. Rendez-vous sur le parking square Bentley.

Horaire et contact :

<https://croqchemins.blogspot.com/>

Permanence « Vie libre »

Permanence de l'association « Vie Libre » de 10 h 30 à 12 h à la salle Condorcet. (Association au service des personnes en difficulté avec l'alcool. Aide et soutien à l'entourage familial).

Renseignements au 02 43 82 62 08 ou 06 67 96 50 23.

Par mail : mouvement.vielibresarthe@laposte.net

Randonnée pédestre*

À Mulsanne. Organisée par les Croq'Chemins Mulsannais. Rendez-vous sur le parking square Bentley.

Après-midi jeux de société*

De 14 h 00 à 18 h 00 à la salle des fêtes Édith Piaf. Organisé par Générations Mouvement.

Don du sang*

De 15 h 00 à 19 h 00 à la salle des fêtes Édith Piaf. Animé par l'Association Sang pour Sang de Mulsanne et ses environs.

Merci de prendre rendez-vous sur internet :

mon-rdv-dondesang.efs.santé.fr

Quelques donateurs peuvent venir spontanément sans rendez-vous.

Assemblée générale de Générations Mouvement*

À 14 h 00 à la salle des fêtes Édith Piaf.

Contact : Mme LEBoulleux au 02 43 42 21 44 ou au 06 71 39 47 66

Mar.
01

Mer.
02

Jeu.
03

Jeu.
03

Sam.
05

Sam.
05

Mer.
16

Mer.
16

Jeu.
17

Informations



Depuis le 1^{er} janvier 2022, toutes les communes de plus de 3 500 habitants sont concernées par l'obligation de recevoir et d'instruire par voie dématérialisée les demandes de permis de construire, déclarations préalables, et certificats d'urbanisme.

La solution proposée depuis cette date par la commune de Mulsanne et le service instructeur de Le Mans Métropole est la mise en place d'un téléservice dédié et accessible uniquement depuis le site internet de la commune : www.mulsanne.fr

Via l'onglet : Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme :



Accès direct



Le dépôt classique en papier des autorisations d'urbanisme reste bien sur toujours possible.



Travaux avenue de Nettleham

Les travaux de l'avenue Nettleham comprennent l'aménagement du carrefour avec la route de Teloché et la rue des Chaîgniers nécessitant de barrer ces voies du 2 au 28 février.

Les déviations vont être mises en place :

- ♦ Rue de l'Église en sens unique Nord-Sud.
- ♦ Rue de la Chesnaie en sens unique du carrefour de la rue de l'Église à la RD338 sens Est-Ouest.
- ♦ Vitesse limitée à 30 km/h sur ces rues.
- ♦ Signalisation des travaux dès Teloché.
- ♦ Obligation pour les poids-lourds en transit de passer par la RD338.



Objets trouvés

De nombreux objets sont trouvés sur la commune. Merci de prendre contact avec le service de la Police Municipale pour le retrait des objets trouvés et de vous munir d'une pièce d'identité pour les objets de valeurs.

Renseignements au 02 43 39 09 13

Événements

Jeu.
17

Randonnée pédestre*

À Saint-Georges-du-Bois. Organisée par les Croq'Chemins Mulsannais. Rendez-vous sur le parking square Bentley.

Jeu.
24

Repas dansant*

Choucroute à 12 h 30 à la salle des fêtes Édith Piaf. Organisé par Générations Mouvement Mulsanne. Animé par Pascale Music.

Contact : Mme LEBoulleux au 02 43 42 21 44 ou au 06 71 39 47 66

Mme LETOURNEAU au 02 43 42 85 26 ou au 06 52 65 23 55

Associations



Le Dojo Blanc

Tout d'abord, je vous souhaite mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022.

Art martial de paix, discipline sans compétition. Chacun évolue à son rythme.

Aikido, Self Défense et développement de la confiance pour tous (femmes, enfants, sénior,...).

Venez tester l'Aikido au club de Mulsanne « Le Dojo Blanc ».

Contact Abder : 07 69 12 60 96.

Horaires :

Lundi : 18 h 00 - 21 h 00.

Mercredi : 20 h 00 - 22 h 00.



L'Union Nationale des Combattants

Compte tenu des consignes sanitaires, la section UNC a été obligée d'annuler l'Assemblée Générale prévue le 7 janvier 2022. Néanmoins, les membres du bureau, en comité restreint, se réunissent régulièrement.

Le Président Gérard DUVAL, est à votre disposition au numéro de téléphone suivant : 06 78 86 51 91, pour toute question.

L'association vous adresse tout son soutien.



Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes de Mulsanne a le regret d'annoncer l'annulation de son repas dansant du 5 mars 2022 à la salle des fêtes. Aujourd'hui, nous sommes dans l'impossibilité de prévoir une soirée dansante sans faire prendre de risques à toutes les personnes qui souhaiteraient s'amuser. Nous sommes vraiment désolés et espérons vous retrouver très rapidement dès que les conditions sanitaires le permettront.

Si vous souhaitez rejoindre le Comité des fêtes, n'hésitez pas à nous contacter par mail : comitefetesmulsanne@gmail.com